

Association du Quartier de l'Ancienne Mairie

<http://quartier-ancienne-mairie.asso-fontaine.fr/>

Enquête Publique concernant le projet des Portes du Vercors

1 - **Totale Incompréhension** : Tous les décideurs nous répètent qu'il faut densifier afin de sauvegarder les terres agricoles. Soit. Sauf que pour ce projet, 23 hectares de parcelles agricoles dont les spécialistes disent qu'elles sont d'excellente qualité seront sacrifiées.

2 - **Population en Danger** : Ce projet se situe en Zone inondable. En cas de rupture de digue, la vitesse de l'eau calculée est de 1 à 2 mètres par seconde, soit de 3.6 à 7.2 km/h. Pas question de s'en sortir pour un piéton. De plus les phénomènes Météo sont de plus en plus violents. Dans la Zone de Montagne qui est la nôtre, il est suicidaire de prendre de tels risques.

3 - **Au moins la Trame Verte et Bleue** pouvait-on espérer. Sauf que le permis de construire déjà déposé pour le site de l'ancien Drac Ouest sacrifie la future mise en valeur du ruisseau du Vivier. Or, la Concertation en a fait une exigence.

4 - Un espoir :

Que nos responsables écoutent enfin les habitants qui, bien que résignés pour la plupart, ont fait l'effort de participer et exprimer leurs souhaits pour un projet raisonnable :


- Limiter les constructions aux friches actuelles, ce qui offre déjà énormément de possibilités. Certes le Produit Fiscal espéré de 2.8 M€, moteur de cette opération, serait sacrifié.
- Utiliser les 23 hectares de terres cultivables pour expérimenter une production maraîchère et fruitière de proximité, respectueuse de la santé des consommateurs dans un sol sain et accessible en Tram (une chance unique) évitant les transports polluants de ces denrées. Les idées ne manquent pas dans ce domaine. Plutôt que de consacrer une "Fortune" à rendre constructibles ces terres inondables (cf. les travaux sur le Furon), des expériences méritent d'être lancées. Sur Noyarey, des Maraîchers vivent bien de leur production, pourquoi pas là ?
- Réaliser avant tout la liaison entre les Parcs de la Poya et de l'Ovalie telle que la concertation l'a définie et souhaitée. Au moins tout le monde pourrait en profiter rapidement.

Nota :

Notre Association a fait l'effort d'analyser ce projet sur son site :

<http://quartier-ancienne-mairie.asso-fontaine.fr/2016/02/portes-du-vercors-a-la-decouverte-du-projet/>

Association Quartier
de l'Ancienne Mairie
26, rue A et M Barbl
38600 FONTAINE

La Présidente,
M. Christine ARCHARD


Le 1^{er} juin 2017. M^{me} BAT. FOUQUIER S. Sassenage
la parcelle A2 173 est impactée par le recalibrage de
la petite Saône aval, sur une largeur de 20m en crête.
Cet aménagement devrait permettre le rejet à débit réglé
des eaux de pluie recueillies sur les constructions prévues
sur l'ilot n° 17. Cet ilot se situe dans la phase n° 3 (dernière
phase aménagée de la ZAC, comme il a été présenté aux
réunions publiques). Si cette phase n° 3 n'est pas réalisable,
quelle justification d'une telle emprise sur cette parcelle ?

Quel chemin d'accès est-il prévu pour les engins que
l'on veut creuser le lit de la petite Saône et évacuer la terre,
les berges étant sur des propriétés privées et la parcelle
étant enclavée ?

Comment est prévue la gestion du passage des engins
et des conséquences sur le sol (risques de manœuvres
sur la parcelle) ?

Consultation de l'enquête

Merci de pouvoir enfin consulter les enquêtes publiques (et répondre) sur internet

Concertation et application

Cet énorme projet a fait l'objet d'une importante consultation au cours de laquelle un grand nombre de personnes se sont investies. Il est réconfortant de voir ces implications tant pour des jeunes que des moins jeunes. Le principe de la consultation préalable est donc à maintenir.

Il serait cependant bon, de mieux tenir compte des éléments qui se sont exprimés. Je veux dire par là que quelques principes posés lors des différents ateliers n'ont pas du tout été retenus.

Une idée de base comme par exemple la suivante mériterait plus d'attention:

Ce projet porte du Vercors reste bloqué sur l'ancien projet du câble vers le Vercors. Projet abandonné et ne justifiant plus la position d'un transport par câble dont la gare serait au terminus du tram de la Poya.

L'idée fondamentale est que le besoin de transport collectif doit plutôt être orienté vers les extérieurs de l'agglomération venant travailler en ville.

Qu'ils laissent leurs véhicules sur des parking relais.

Pour ceux qui vivent en ville chaque nouvelle construction doit avoir un nombre suffisant de places de stationnement privées !

Environnement

Une fois de plus, nous constatons que malgré la présence d'espèces protégées d'animaux, comme la Chouette Chevêche ou l'Agrion de mercure ou pire en voie de disparition mais présent dans la zone du projet comme le Gobemouche noir, ne fasse que l'objet de demande de dérogation pour pouvoir passer outre leur protection ! Sont prévues certes des mesures compensatoires, mais seront-elles suffisantes et leur contraintes réellement appliquées ?

Les villes doivent grossir c'est leur lot, mais ne le faisons pas sous forme d'antenne mais plutôt concentriquement. Lancer cette antenne de l'allée Métropolitaine dans une première phase est une incongruité qui malmène les zones agricoles locales, sans autre but que de meubler le passage du câble, ce dont je reparlerai plus loin. Si vraiment on doit faire passer le câble par là ne prenons sur les terres agricole que l'emprise des pylônes !

Les transports en commun

Ils doivent être confortés pour l'usage des habitants actuels, mais pensés pour que les extérieurs ne viennent pas aggraver une situation de blocage sur Sassenage aux heures de pointes. Nous ne voyons dans ce projet aucune idée d'avenir pour fluidifier ou limiter la circulation future à travers Sassenage. Prévoir entre Sassenage et Noyarey, un grand parking relais et un arrêt du câble lequel pourrait se prolonger jusqu'à Veurey ! Dans les études présentées pour les Portes du Vercors, on ne sent qu'une montée des risques de saturation dans les zones déjà engorgées aujourd'hui !

Bonne idée de déplacer la gare du tram ce qui fluidifiera la circulation au carrefour. Cela permettra aussi mais il n'en est pas fait mention dans le projet de prolonger la ligne du tram vers Noyarey dans la zone à aménager sans pénaliser les transports hors gabarit devant emprunter la traversée de Sassenage depuis que la ligne E du tram a été construite à St Egrève.

Conclusion

Ce projet prévoit de se mettre en place sur une période de temps importante de 2017 à 2040. Il faut donc tenir compte de nombreux éléments et nous comprenons bien toutes les difficultés qui en découlent.

Partir sur des bases concrètes et une vue plus élargie, que le seul projet portes du Vercors, semble un impératif qui est négligé dans le projet présenté.

Merci de tenir compte de nos avis.